

HONORAIRES AGENCE VENTE IMMEUBLE: Les honoraires agence sont à la charge de l'acquéreur					
10%	de	25 001,00 €	à	70 000,00 €	
9,50%	de	70 001,00 €	à	85 000,00 €	
8,50%	de	85 001,00 €	à	100 000,00 €	TTC à la charge de
8,00%	de	100 001,00 €	à	130 000,00 €	l'acquéreur
7,00%	de	130 001,00 €	à	160 000,00 €	
6,50%	de	160 001,00 €	à	200 000,00 €	
5,50%	de	200 001,00 €	à	250 000,00 €	
5,00%	de	250 001,00 €	et	plus	

LOCATION (baux vides ou meublés)

Plafond honoraires pour visite, constitution du dossier et rédaction bail: 8€/m²

Plafond honoraires pour réalisation de l'état des lieux: 3€/m²

Honoraires de location 80% du loyer mensuel HC à charge locataire(s)

Honoraires de location 80% du loyer mensuel HC à charge propriétaire(s)

LOCATION (baux commerciaux ou professionnels)

Forfait 15,00% TTC d'une année de loyers à charge du locataire